

La prise en charge des décrocheurs scolaires

En Pays de la Loire, 4 000 jeunes de 16 à 24 ans sortent chaque année du système scolaire sans diplôme de niveau inférieur au bac. En 2011, l'INSEE recensait 27 000 jeunes ligériens sortis sans diplôme, soit 9% des 18/24 ans, contre 11% au niveau national.



Le décrochage est une préoccupation majeure de l'Europe, de l'Etat et de la Région, qui de par ses compétences, s'implique depuis longtemps dans la formation des jeunes. En 2014, l'Etat a transféré à la Région la coordination et l'animation des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).

La Région a sollicité le CESER des Pays de la Loire pour identifier des pistes d'amélioration de l'existant. Cette étude vise également à favoriser les synergies entre les acteurs et à impliquer la société civile dans la lutte contre le décrochage des jeunes.

Le CESER a rencontré 70 acteurs intervenant dans le repérage ou la prise en charge des jeunes sortis du système scolaire sans solution. Il se dégage l'urgence d'une évolution du système éducatif passant par une meilleure coordination des acteurs, une prise en compte de la diversité des publics et de l'accompagnement social.

Trois questions à Dominique Riou, rapporteure de l'étude sur la Lutte contre le décrochage.

Qu'entend-on par décrochage scolaire ?

Cette expression concerne les jeunes qui quittent le système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur (baccalauréat). Le décrochage peut se situer à deux niveaux avec des prises en charge spécifiques à chacun d'eux. Dans le système scolaire, le jeune est démotivé et ne participe plus, ce qui requiert de faire de la prévention pour le repérer et le prendre en charge. Hors du système, le jeune a quitté la formation initiale ou rompu son contrat d'apprentissage. Il s'adresse alors au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ou à la Mission Locale qui se concertent par surprise en charge au sein de la PSAD.



Quelles sont les causes du décrochage ?

Les causes du décrochage sont toujours plus complexes et plus lointaines qu'une première approche peut le laisser entrevoir. Ce phénomène est en fait un processus qui résulte de plusieurs facteurs (manque de contact avec le monde du travail et les métiers, difficultés familiales, précarité, climat scolaire, mauvaise image de soi, voire addictions) et traduit le résultat d'un parcours semé d'embûches et de difficultés. Un décrochage scolaire s'accompagne souvent d'un décrochage social...

Les dispositifs existants sont-ils efficaces ?

La mobilisation existe, mais elle a besoin de coordination. Nous avons été très impressionnés par l'énergie humaine, l'innovation et l'investissement des formateurs rencontrés. Les acteurs engagés dans ce combat font preuve d'un professionnalisme et d'un enthousiasme qui doivent être salués et reconnus au-delà de la précarité qui se développe. Mais nos interlocuteurs ont tous souligné la nécessité de s'attaquer en profondeur aux causes du décrochage, tant dans ses dimensions psychologiques, sociales que scolaires.

Des préconisations pour réussir le raccrochage :

Améliorer la prévention en formation initiale :

- Favoriser des parcours individualisés, flexibles,
- Augmenter le nombre de places dans les zones rurales,
- Impliquer la société civile,
- Valoriser tous les talents,
- Oser les expérimentations comme les écoles de production...

Mobiliser la synergie des acteurs :

- Coordonner tous les acteurs par bassin au sein de la PSAD,
- Donner de la stabilité et souplesse aux opérateurs,
- Combiner les financements public/privé,
- Intégrer l'accompagnement médico-psycho-social dans la prise en charge,
- Reconnaître le rôle clé du responsable opérationnel,
- Constituer des réseaux de soutien extérieur (associations /entreprises/bénévoles...).

Une palette diversifiée de parcours :

- Parcours à étapes courtes et successives,
- Structures aux modalités différentes (internat, cadrage, chantiers, ...),
- Services civiques dans le public et le privé,
- Reconnaissances et des valorisations (permis de conduire, certification...),
- Prise en charge du jeune dans toutes ses dimensions (santé, budget, difficultés familiales, addictions, mobilité...),
- Droit au retour en formation (lycées nouvelles chances).